

Actualités en droit fiscal

Vendredi 6 septembre 2019
de 9h30 à 18h00 à DIJON

**& Réunion de la Commission de Droit Fiscal et
Douanier**

Samedi 7 septembre 2019 de 9h30 à 12h30 à DIJON
eurojuris.fr

Animé par :

Jean-Pierre CASIMIR

Professeur à la Faculté de droit
de Bourgogne

Organisé par :

Michel VITROLLES

Responsable de la Commission de
Droit Fiscal
Avocat à Saint-Etienne
Cabinet BVFD

Horaires :

De 9h30 à 18h00
Soit 7 heures de formation

Lieu :

Cabinet DU PARC - CURTIL & Associés
4 rue Jeanne Barret
21066 DIJON

Hébergement

Possibilité de réserver une chambre aux
hôtels suivants, situés à proximité du
tramway desservant le cabinet Du Parc
Curtil & Associés

- Hôtel IBIS Centre Clémenceau:
2 avenue de Marbotte – 21 000
DIJON : tel : 03 80 74 67 30.
Chambres à partir de 85€ la nuit
- Hôtel Mercure Centre
Clémenceau : 22 Bld de la Marne
21 000 DIJON : tel : 03 80 72
3113. Chambres à partir de 139€
la nuit.

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
Fax : 01 46 33 98 23
formation@eurojuris.fr

Programme du séminaire

Actualité du contrôle fiscal, du contentieux et du recouvrement

Actualité des impôts directs

Actualité de la TVA

Inscription

Le financement de ce séminaire peut être pris en charge par le : FIF-PL : 35-37 rue de Vivienne - 75083 Paris cedex 02 www.fifpl.fr. N'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge individuelle au moins vingt jours avant la formation. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS FRANCE (à préciser dans votre dossier) 11 75 375 0575

- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre (348 TTC, soit 290€ H.T.)
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non - Membre (720 € TTC, soit 600 € H.T.)
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Partenaire du droit non – membre (Notaires, Huissiers de justice, Magistrats) (588 € TTC, soit 490 € H.T.)

Nom : Prénom :
Cabinet - Société:

Conditions : Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées.

- Je souhaite participer à la réunion de la Commission de Droit Fiscal le samedi matin

Demande de documentation

- Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ...) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : Prénom :
Cabinet - Société:

Conditions : Aucune documentation ne sera envoyée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France.